

Le Judaïsme par A. Guigui

Le Judaïsme n'est pas seulement une foi, une forme de culte, un code d'observance et un système de valeurs morales : il constitue « la somme » des expériences du peuple juif à travers les âges. Il reflète ses joies et ses angoisses, ses luttes et ses triomphes, ses souvenirs et ses aspirations, la progression de ses idées morales et sa conception du monde.

La religion s'identifie intimement avec le peuple, son histoire, sa culture et sa civilisation. Elle englobe la totalité des attitudes et pratiques juives, le style de vie juif, les idéaux et les idées, en un mot tout ce que le génie créateur juif a produit à travers les âges.

Afin d'être clair, je me limiterai à ne traiter que certains points qui me paraissent les plus importants. Parmi ces points, citons notamment :

- Les sources de la religion juive.
- Le Chabbath et les fêtes.
- L'esprit des pratiques religieuses.
- Les principales étapes de la vie juive.

1. Les sources de la religion juive

La Bible hébraïque compte 24 livres, divisés en 3 parties : la Torah, les Neviim et les Ketoubim.

De tous les livres de la Bible, **la Torah** occupe la place la plus éminente. Le mot Torah signifie « enseignement, doctrine ».

La Torah est composée de 5 livres. Elle débute par le récit des origines du monde et embrasse la période des patriarches Abraham, Isaac, Jacob et Moïse. Elle renferme les préceptes, les lois et les commandements qui furent donnés au peuple d'Israël par Dieu. Elle contient les vérités fondamentales sur Dieu et sur l'homme, elle constitue un guide de vie religieuse et morale pour l'individu et le peuple, elle est le garant de l'unité et de la pérennité du peuple.

Les Néviim (prophètes), la seconde partie de la Bible, comporte elle-même deux parties : les premiers et les derniers prophètes.

Les premiers prophètes comprennent le livre de Josué, des juges, de Samuel et des Rois. Les derniers prophètes comprennent les livres des 3 grandes prophètes : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et les 12 petits prophètes.

Les Ketoubim (Hagiographes) sont très variés et comprennent à la fois des psaumes (au nombre de 150), des Proverbes, des récits religieux et philosophiques sur les problèmes qui hantent l'homme à travers le temps : tels Job ou l'Ecclésiaste.

Parallèlement à la Bible, on a vu se développer un enseignement oral qui explicite et éclaire la Tradition écrite. Cette **Torah Orale** fut d'abord transmise de maîtres à disciples. Elle fut ensuite mise par écrit entre le 2ème et le 5ème siècle donnant ainsi naissance au **Talmud**.

Le Talmud est composé de la Michnah et de la Gémara, Au Talmud s'ajoutèrent par la suite des recueils midrachiques (commentaires allégoriques et symboliques).

Ainsi la Bible est pour nous le moyen de prendre conscience de la présence agissante de Dieu unique dans l'univers et l'histoire. La lire, la scruter c'est donc se mettre à l'écoute de Dieu. Lire et scruter la Bible c'est également agir selon les principes divins. Lire la Bible, c'est enfin découvrir les problèmes essentiels de la vie et de la mort, du bien et du mal, du doute et de l'espoir, de la souffrance et de la rédemption.

Pour toutes ces raisons, la Bible est selon la formule de la liturgie juive : « un arbre de vie pour qui s'y attache » (Pv. 3,18).

2. Esprit des pratiques religieuses

a) La Kavana

.Le message biblique de nos prophètes enseigne que la vraie vie spirituelle commande de concentrer son esprit dans tous les actes quotidiens et particulièrement, dans l'étude, le culte et la prière. « La pratique des commandements nécessite la kavanah » écrivent nos sages dans le Talmud,

Pour la plupart de nos sages, le principe fondamental de notre foi est inscrit dans le « **Shéma Israël** » (= écoute Israël) « *Ecoute Israël* » : *l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est Un. Tu aimeras l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. Que ces paroles que je t'ordonne aujourd'hui restent gravées sur ton cœur...*

b) La Mitswah (le commandement)

Ce terme signifie, commandement, précepte, devoir religieux.

Selon la tradition, la Torah comprend 613 commandements, régissant tous les domaines de la vie de l'homme : dans ses rapports avec ses semblables, dans son comportement à l'égard des animaux de la nature etc. Parmi les mitswath qui guident la vie de l'Israélite nous pouvons citer quelques exemples :

- Amour du prochain, de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin.
- Honneur dû aux parents, aux maîtres et aux personnes âgées.
- Obligation de fonder un foyer.
- Obligation de donner aux enfants une solide instruction religieuse et morale.
- Respect absolu de la vie et interdiction de répandre le sang.
- Ne pas garder rancune, ni haïr son prochain en son cœur.
- Honnêteté absolue dans les affaires.
- Se garder des calomnies, des faux témoignages, de la médisance.
- Pratiquer la justice.
- Rendre visite aux malades.
- Nourrir ceux qui ont faim et vêtir ceux qui sont nus.

c) La prière et l'étude

La prière occupe une place de choix dans la vie de l'israélite. Elle lui permet de dialoguer avec son divin créateur et de méditer sur sa propre condition. Mais pour que la prière ait un sens, il faut qu'elle soit vécue aussi bien que parlée. La prière est le vrai centre de la vie religieuse. L'histoire hassidique suivante le montre bien : « Un jour, en passant dans un champ, un rabbin vit un berger, la figure rayonnante de ferveur en train de réciter l'alphabet. Et le rabbin de s'étonner. C'est, dit le berger, que je ne sais pas les prières habituelles mais je chante à Dieu les lettres. Lui saura bien faire les mots qui conviennent à sa gloire. »

Il est bon de rappeler cette recommandation de nos rabbins en ce qui concerne la prière : « *Que ta prière ne soit pas une affaire d'habitude. Que ce soit plutôt un acte d'humilité devant ton créateur. Qu'elle soit courte ou longue, qu'elle soit vocale ou mentale, la prière doit être semblable à la conversation d'un enfant avec son père* ».

La seule condition exigée pour la prière est : la sincérité.

Quant à l'étude, elle constitue un impératif majeur du judaïsme. « *Tu les enseigneras à tes enfants et tu parleras d'elles, des paroles de la Torah, assis dans ta maison, marchant sur le chemin, à ton coucher et à ton lever* ».

d) La bénédiction

Pour chaque expérience de la vie, personnelle ou cosmique, heureuse ou malheureuse, quotidienne ou accidentelle, l'israélite est tenu à louer Dieu, à lui rendre hommage.

« **Béni sois-tu Eternel notre Dieu, roi de l'Univers** » est sans doute la phrase que l'on prononce le plus grand nombre de fois dans la vie. Ce faisant, on mesure l'importance de ce don que Dieu nous a accordé.

3. Le Chabbath et les fêtes

a) Le Chabbath

« **Souviens-toi du jour du Chabbath pour le sanctifier** » dit le décalogue. Le Chabbath nous rappelle l'œuvre de la création et la libération de toutes les servitudes. Il nous invite à créer sans cesse des œuvres nouvelles et à mesurer les progrès accomplis dans le sens de la liberté et de la justice. Par le respect du Chabbath, nous affirmons que Dieu a créé le monde en six jours et qu'il imprime au monde sa volonté.

Voici comment nous mettons ces principes en pratique, notamment le vendredi soir. On se joint aux fidèles de la synagogue, pour célébrer la venue du Chabbath. Après l'office, parents et enfants se retrouvent autour de la table familiale recouverte d'une nappe blanche, symbole de pureté, sur laquelle la maîtresse de maison a posé des chandeliers qu'elle avait allumés avant l'entrée du Chabbath. Ensuite le chef de famille emplit la coupe de vin pour la lecture du « kiddouch », texte de sanctification, qu'il fera précéder du chant « chalom 'aleikbem » souhaitant ainsi la bienvenue à la « fiancée chabbath » et à son cortège d'anges de la paix. Après avoir goûté au vin du « kiddouch », chacun des convives reçoit une portion du double pain béni que vient de rompre le chef de famille. Le repas est alors servi, Il sera suivi de cantiques chabbatiques et d'actions de grâces, Il est d'usage de clôturer la soirée par la lecture, une étude religieuse et des chants appropriés, qui donnent aux parents et aux enfants l'occasion de se rapprocher en vue d'une plus grande unité familiale et d'un plus pur amour de Dieu.

Il est recommandé d'inviter à sa table ce soir-là, comme pour les repas de fêtes, des isolés ou des pauvres.... C'est ainsi que l'on prend conscience de notre vocation religieuse et on la met en pratique dans la joie,

Le lendemain matin on assiste à l'office pour prier avec la communauté et entendre la lecture de la Loi et des Prophètes. Après quoi, nous prenons le deuxième repas chabbatique.

À l'issue du Chabbath a lieu la cérémonie de la « Havdala » qui sépare le jour du Chabbath des autres jours de la semaine. Elle constitue l'adieu au chabbath.

b) Les fêtes

Ces solennités, ces convocations, ces « moadim » sont des « rendez-vous » qui jalonnent la vie de l'israélite et qui constituent les moments forts au cours desquels nous prenons conscience de notre identité. Marquant les moments graves ou joyeux, ces fêtes nous permettent de vivre les grandes étapes de notre histoire, de retrouver la présence divine qui nous guide. Elles constituent le creuset où notre âme retrouve les éléments constitutifs de notre appartenance au peuple juif,

Les fêtes juives se déroulent au rythme des saisons, plus spécialement au printemps et en automne. Il y a trois fêtes de pèlerinage.

« **Pessah** » (pâque) nous rappelle la sortie du peuple d'Israël d'Égypte et sa délivrance miraculeuse. Au cours de cette fête, nous sommes tenus de consommer « la matsah », pain sans levain, pour nous rappeler la précipitation des enfants d'Israël au moment de la sortie d'Égypte. Les deux premiers soirs, nous célébrons le « seder » cérémonie au cours de laquelle on se réunit pour raconter la sortie d'Égypte.

« **Chavouoth** » (Pentecôte) rappelle le don de la Torah (la loi) sur le Mont Sinaï.

« **Soucoth** » (fête des cabanes) rappelle le séjour des enfants d'Israël dans le désert et la protection miraculeuse dont Dieu les a entourés.

En dehors de ces raisons historiques et religieuses ces fêtes sont doublées d'un sens écologique. Pessah s'appelle également fête du printemps. Chavouoth, fête de la moisson et Soucoth fête de la récolte.

En automne, se situent deux grandes fêtes, dites austères.

« **Roch-Hachanah** » ou nouvel an est également le jour où Dieu nous juge « *Pareils aux moutons dénombrés par le berger, les hommes et leurs actes sont scrutés par Toi ... Qui vivra et qui mourra. Qui sera fortuné et qui sera indigent... Mais le repentir, la prière et la charité annulent la sanction* ».

Une semaine après Roch-Hachanah a lieu « **Yom Kippour** » ou jour du Pardon. Cette journée est exclusivement consacrée à la prière et à la pénitence.

En dehors des fêtes précitées, nous célébrons également une série de petites fêtes. On les appelle ainsi, parce qu'elles ont été instituées en exil et au cours desquelles

tout travail est autorisé. Parmi ces fêtes, nous pouvons citer « **Hanouccah** » ou fête des lumières qui commémore la victoire des Maccabées sur les Grecs en 168 avant l'ère chrétienne.

Elle commémore également la purification du Temple souillé par l'occupant et la ré-inauguration du culte. On célèbre cette fête en allumant progressivement chaque soir au crépuscule les lampes d'un chandelier à 8 branches. Parents et enfants récitent les bénédictions consacrées, chantent les psaumes et de nombreux chants populaires célébrant la joie de cette fête.

La fête de « **Pourim** » quant à elle, nous rappelle qu'à l'époque d'Esther, 5ème siècle avant l'ère chrétienne, dans le royaume de Perse, le peuple fut sauvé de l'extermination projetée par Aman grâce au courage et à la prière de la reine Esther. Jusqu'à nos jours, cette fête a gardé un caractère populaire.

Enfin la fête de « **Tou-Bichvath** » est la fête consacrée à l'écologie et à la protection de la nature. Au cours de cette fête, on plante des arbres en Israël, Pour cette raison, cette fête est appelée également «nouvel-an des arbres », Cette fête marque l'attachement du peuple à sa terre et nous ordonne de protéger la nature et de la respecter.

Comme l'ensemble de notre liturgie quotidienne, nos fêtes religieuses préparent la libération de l'homme hors de ses chaînes, de ses frayeurs et de ses haines. Libération qui met fin à l'ignorance et à la misère.

4. Les principales étapes de la vie juive

La circoncision, la « Bar-Mitswah », le mariage et l'enterrement : telles sont les étapes de la vie religieuse juive.

1. La circoncision

La naissance d'un enfant est attendue dans la famille juive avec beaucoup d'émotion. Avoir un enfant est en même temps un bonheur et l'obéissance à un commandement divin. En effet, le premier commandement adressé à l'homme par Dieu fut : « croissez et multipliez-vous ». Transmettre la vie consiste donc à perpétuer l'indestructible chaîne des générations des « enfants d'Israël ».

Si c'est un garçon qui naît, c'est par la circoncision qu'au huitième jour de sa vie, qu'il est introduit dans l' « Alliance d'Israël ». Cette cérémonie appelée « Berith-Mila » se fait soit à la synagogue soit à la maison. Elle est pratiquée par un « mohel » (circonciseur). Quand l'enfant est malade ou n'a pas atteint à sa naissance le poids

de trois kilos, la circoncision peut être retardée d'une ou plusieurs semaines : dans ce cas elle n'aura pas lieu un samedi.

A la circoncision, l'enfant juif reçoit un prénom hébreu, d'ordinaire celui d'un parent défunt.

Si l'enfant mâle est premier né de sa mère, une autre cérémonie a lieu le trente et unième jour. Cette cérémonie s'appelle : « le rachat du premier-né ».

Les filles reçoivent leur prénom hébraïque lors d'un office synagogal qui constitue en fait la première sortie publique de la mère.

2. La Bar Mitswal

Selon la tradition juive, le père est responsable de la conduite de son enfant jusqu'à sa Bar-Mitswah. Celle-ci se situe à l'âge de 13 ans : l'adolescent atteint sa majorité religieuse et devient apte à accomplir les devoirs religieux. À partir de ce moment, il porte lui-même la responsabilité de ses actes.

C'est à la Bar-Mitswah que, pour la première fois, l'enfant met les «tephilline» (phylactères) et est revêtu du «tallith» (châle de prières). Il est d'usage de faire lire par le jeune Bar-Mitswah un paragraphe de la section sabbatique dans le rouleau de la Torah. Il est d'usage aussi que le jeune garçon fasse un commentaire à propos du texte qu'il a lu ou un exposé général et personnalisé expliquant sa prise de conscience de sa responsabilité au sein du judaïsme.

Les filles sont considérées majeures à 12 ans.

La Bar-Mitswah donne lieu à des réjouissances familiales.

3. Le mariage

Pour le judaïsme, le mariage est un devoir sacré.

Pour qu'un mariage juif puisse avoir lieu, les deux conjoints doivent être juifs.

Le mariage a lieu généralement à la synagogue. La cérémonie religieuse se déroule au rythme des 2 Kiddouch que chante l'officiant ou le rabbin. Le fiancé passe un anneau au doigt de la fiancée en disant : « *voici, tu m'es consacrée femme par cet anneau selon la loi de Moïse et d'Israël* ». Suivent la lecture et la signature de la « ketubbah » (contrat de mariage).

Après cette signature est chanté le deuxième « kiddouch» qui comprend 7 bénédictions sur les thèmes du vin, de la création de l'homme, de Jérusalem et de la joie des époux. C'est après le second Kiddouch que l'époux brise un verre. Le bris de

verre est un hommage aux martyrs d'Israël et au sacrifice de ceux qui sont morts pour la foi et ont ainsi permis au peuple de survivre.

Le mariage juif peut être dissout en cas de grave incompatibilité. Dans ce cas, l'époux délivre un « guett » (acte de divorce) à sa femme.

4.La mort et l'enterrement

« *Béni soit le Juge de Vérité* » est la formule que l'on doit réciter à la mort d'un être cher. L'homme, comme il accepte la vie avec joie, accepte également la mort avec résignation. Seule la foi en Dieu permet à l'homme de surmonter toutes les épreuves. Cette foi, le poète Juda Hallevi l'a résumée en deux vers : « *quand je m'éloigne de Toi, je suis déjà mort, même vivant, et quand je m'unis à Toi, je vis encore, même dans la mort .* »

Quand le juif est près de mourir, il confesse ses fautes devant Dieu et il prie. Il récite particulièrement le « Shéma » (acte de foi de l'israélite) et invoque la miséricorde de Dieu. S'il est dans le coma, les parents et amis qui l'assistent disent ces prières pour lui.

Quant à l'enterrement, il a lieu le plus vite possible. « Le mort doit retourner à la terre d'où il est venu » (Ecclésiaste 12,7 ; Genèse 3,19). Avant l'inhumation, a lieu la toilette rituelle du mort, à laquelle procèdent un ou plusieurs membres de la Sainte Confrérie.

Le Kaddich (prière qui appelle la venue du règne de Dieu sur la terre) est récité par les enfants du défunt. Durant une semaine, la famille en deuil demeure dans la maison mortuaire où chaque soir des prières sont dites, accompagnées par une étude. La période de deuil continue moins strictement d'abord sur trente jours, ensuite sur 11 mois. Une lumière spéciale est allumée en souvenir du défunt. Le shabbath et les fêtes introduisent une coupure dans les rites de deuil,